

# PLUS QU'UN LABEL : UN PARTAGE D'EXPÉRIENCE

350 entreprises aindinoises ont déjà dit OUI !



[www.originain.fr](http://www.originain.fr)



# Origin'Ain : plus qu'un label, un partage d'expérience

Parce que l'Ain est fier de ses entreprises, de leurs réussites économiques, mais aussi parce qu'il souhaite valoriser des savoir-faire de proximité qui gagnent à être connus, le Département, en collaboration avec les acteurs économiques aindinois (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture, Agence économique régionale - antenne de l'Ain, Fédération du bâtiment et des travaux publics, Association des Acteurs économiques de la Plastics Vallée, Plastipolis, Alimentec, Union des industries et métiers de la métallurgie, Mécabourg, Fédération interprofessionnelle du bois, Medef, Confédération des petites et moyennes entreprises et Union des entreprises de proximité), a mis en place en 2019 le label territorial « Origin'Ain ». Cette démarche a pour objectif d'affirmer l'attractivité du territoire et la culture entrepreneuriale de l'Ain et de les porter bien au-delà de ses frontières géographiques. En mars 2023, 350 entreprises aindinoises sont labellisées Origin'Ain.



« L'Ain fait partie des départements les plus industriels de France, malheureusement beaucoup l'ignore encore ! Porté par un fort dynamisme entrepreneurial et une qualité de vie préservée, territoire d'équilibre entre Lyon et Genève, l'Ain a pour vocation d'accueillir des activités de production, tertiaires ou logistiques d'envergure européenne. C'est une grande fierté ! Le label « Origin'Ain » s'inscrit dans la volonté du Département de promouvoir les savoir-faire industriels et artisanaux des entrepreneurs de l'Ain. Il a pour vocation d'incarner l'excellence économique de l'Ain ».

Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain

## UN LABEL AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les réussites économiques sont nombreuses dans l'Ain mais restent encore parfois méconnues. En complément de la marque alimentaire « Saveurs de l'Ain », « Origin'Ain » vient positionner le territoire comme une terre d'excellence à fort potentiel de développement et de créativité.

« Origin'Ain » est un gage de qualité. Il a pour objectif de porter l'image d'un territoire attractif au-delà de ses frontières géographiques afin :

- de renforcer la notoriété et l'attractivité de l'Ain ;
- de faire connaître et reconnaître les atouts économiques du territoire ;
- de fédérer sous une même bannière les entrepreneurs du territoire.



## UN LABEL AU SERVICE DES ENTREPRISES AINDINOISES

Pour les entreprises, adhérer au label « Origin'Ain » leur permet de valoriser leur savoir-faire, leurs produits, leurs services et leurs salariés. Grâce à des actions de promotion collective du label (« speed business meeting », conférences thématiques, campagnes de communication sur les réseaux sociaux, insertions presse, lettres d'information, articles dans le magazine « Ici, c'est l'Ain ! », sur le site internet [www.originain.fr](http://www.originain.fr)...), les entreprises peuvent développer leur réseau et leur notoriété. L'adhésion au label est gratuite et sans contre-partie. Un comité de labellisation se réunit environ 5 fois par an pour examiner chaque demande.

### Peuvent être labellisées :

- Les entreprises industrielles et artisanales de fabrication dont les produits manufacturés prennent leurs caractéristiques principales dans l'Ain ou ont un prix de revient unitaire aindinois supérieur ou égal à 45 % (le prix de revient unitaire est défini comme le prix du produit sortie d'usine, d'atelier ou d'exploitation). Les coûts liés à la recherche et au développement sont pris en compte, mais pas ceux liés à la commercialisation.
- Les entreprises artisanales de service détentrices d'un label, d'un trophée, d'un prix/concours reconnu par la profession et/ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, d'une certification, d'un titre (Meilleur ouvrier de France, Maître artisan, Entreprise du Patrimoine Vivant), présence d'un Meilleur apprenti de France. Les entreprises ayant accueilli, au minimum pendant une semaine, au minimum 3 élèves, stagiaires, apprentis ou des personnes en reconversion professionnelle lors des 4 dernières années.
- Les entreprises agricoles dont les produits naturels (ou gammes de produits) sont extraits ou récoltés ou cultivés ou transformés dans l'Ain, ou dont les animaux sont nés ou élevés ou transformés dans l'Ain.
- Les entreprises de services qui réalisent au moins 50% de leur chiffre d'affaires dans l'Ain, ayant accueilli au minimum 2 élèves, stagiaires, apprentis ou des personnes en reconversion professionnelle lors des 4 dernières années.
- Les évènements pérennes et à fort rayonnement de plus de 4 ans d'existence.

## UN LABEL AU SERVICE DES CONSOMMATEURS

Les entreprises éligibles à « Origin'Ain » s'engagent à porter le label en le reproduisant sur au moins un support : sur le produit (lorsque cela est possible), sur son packaging ou son conditionnement, sur la papeterie ou les outils de communication de l'entreprise...

A l'heure de la mondialisation du commerce, l'affirmation de l'identité du produit répond à une attente forte des consommateurs en quête d'authenticité et de traçabilité.





Marbrerie Gros - Dérudet - Miribel



Stratec - Oyonnax



EML Distribution - Belley



EGT Environnement - Val-Revermont



SOTRAFA - Saint-Trivier-de-Courtes



Innovtec - Châtillon-sur-Chalaronne



Enseignes 01 - Arbent



Moulin Astreia - Péronnas

**CONTACT PRESSE**

Conseil départemental de l'Ain - Céline Moyne-Bressand  
 Tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38  
 celine.moyne-bressand@ain.fr



[www.ain.fr](http://www.ain.fr)